



Règlement Tournoi De Crolles 2025
Mini-Poussins (2017-2018) Poussins (2015-2016)
Benjamins (2013-2014) – Minimes (2011-2012)
Dimanche 19 janvier 2025

Article 1 : Organisateur

Judo Club de Crolles crolles.judo@free.fr

Article 2 : Lieu de compétition

Salle Festive La Marelle Rue Léo Lagrange 38920 Crolles

Article 3 : Organisation du Tournoi

Les catégories de poids et d'âges sont celles de FRANCE JUDO (FFJDA)

3.1_Poussins & Mini-Poussins

- Poussins – de 30 kg Pesée : 9h00 à 9h30 Echauffement : 9h30 à 10h00
- Poussins + de 30 kg Pesée : 10h30 à 11h00 Echauffement : 11h00 à 11h30

- Mini-Poussins – de 25 kg Pesée : 12h00 à 12h30 Echauffement : 12h30 à 13h00

- Mini-Poussins + de 25 kg Pesée : 13h30 à 14h00 Echauffement : 14h00 à 14h30

Poules de 3 à 5 par Groupes morphologiques

Les débutants seront regroupés dans la mesure du possible.

Temps des combats : 1min30s

Temps des immobilisations :

- 10s – 19s WAZA-ARI
- 20s IPPON

Principe de Victoire : LA PLUS FORTE VALEUR GAGNE LE COMBAT

- WAZA-ARI n'arrête pas le combat s'il y a liaison debout/sol
- 2 WAZA-ARI = WAZA-ARI AWASATE IPPON = 1 IPPON

Fin du combat si 2 IPPON marqués ou à la fin du temps de combat (1min30s)

3.2_Benjamins & Minimes Loisirs

➤ Benjamins / Minimes Pesée : 14h30 à 15h00 Echauffement : 15h00 à 15h30

Poules de 3 à 5 par Groupes morphologiques

Les débutants seront regroupés dans la mesure du possible.

Temps des combats : 3minutes Récupération entre deux combats : deux fois le temps nominal de combat.

Fin du combat si Ippon ou à la fin du combat.

3.3_Autres

Tous les combattants sont récompensés. Les enseignants s'assureront du bon déroulement de la compétition en respectant les valeurs du judo.

Article 4 : Droit d'engagement

Montant de la participation : 4 euros par judoka.

Engagement à régler par chèque ou espèce, le jour de la compétition sur factures

Article 5 : Conditions d'engagement

Timbres de licence de l'année en cours, débutants accepter.

Pas de sur classement d'âges.

Article 6 :Responsabilité

En cas de problème survenant au cours du tournoi, seuls les responsables du club organisateur seront habilités à les résoudre. Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de vol ou d'accident.

Article 7 : Divers

Pour faciliter notre organisation, vous voudrez bien nous confirmer votre participation le plus tôt possible par mail à crolles.judo@free.fr.

Pour le judo club de Crolles, le Président : Pierre PERONA